

Programme d'action



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES DEUX BAIES EN MONTREUILLOIS 2024 – 2030



1

AXE 1 – PILOTER LE PCAET

2

AXE 2 – CONFORTER L'EXEMPLARITE DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES

3

AXE 3 – FAVORISER LA MOBILITE BAS CARBONE

4

AXE 4 – AGIR POUR DES LOGEMENTS SOBRES

5

AXE 5 – DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES LOCALES POUR REDUIRE LA DEPENDANCE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

6

AXE 6 – DEFINIR UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE ET RESILIENT

7

AXE 7 – FAIRE DE LA RURALITE ET DU TOURISME DEUX PILIERS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE



7 AXES

24 FICHES ACTIONS

60 TÂCHES



CA2BM
gglomération
2 Baies en Montreuillois

Les critères retenus pour la priorisation des actions ont été les suivants :

- **Faisabilité technique de mise en œuvre de l'action**
- **Degré d'impact de l'action sur l'atteinte des objectifs**
- **Degré de maturité de l'action, pouvant se traduire par une réflexion initiée sur le sujet, des acteurs territoriaux déjà impliqués sur le sujet, la reprise d'une action en sommeil, etc.**
- **Priorité de l'action dégagée dans d'autres documents cadres thématiques**

La priorisation de ces actions a été débattue et validée lors du Comité de Pilotage de la Phase 3 – Plan d'Action.



AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS	
1. PILOTER LE PCAET	1/ Mettre en place une gouvernance et une animation dédiées	Constituer une gouvernance inclusive	1	2 réunions du Comité de suivi par an	10 actions et démarches inscrites au PCAET réalisées ou engagées par an	
		Imposer les objectifs du PCAET de manière transversale au sein de la CA2BM	2	6 groupes de travail thématiques lancés sur la période 2024-2030 3 réunions d'information et de sensibilisation par an (élus / agents / socio-professionnels)		
		Créer des groupes de travail « GT » thématique et partenarial	3	1 réunion du groupe « entreprises » par an		
		Représenter et impliquer la CA2BM lors des événements mondiaux, nationaux et régionaux	1			
	2/ Communiquer et sensibiliser aux enjeux de la transition écologique	Impliquer les citoyens dans la transition écologique	2	3 actions / démarches / projets en lien avec les objectifs du PCAET impliquant les citoyens sur la période 2024-2030	Part des habitants interrogés se considérant informés, sensibilisés, voire impliqués aux actions portées par l'agglomération en faveur de la transition écologique : + 25% en 2027 ; + 35% en 2030	
		Mettre en place un plan de communication	1	Réalisation du plan de communication « Transition écologique »		
			Identifier les budaets CA2BM à flécher	1	500 000 € par an affectés au PCAET	

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
2. CONFORTER L'EXEMPLARITE DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES	4/ Mettre en œuvre des actions d'excellence de l'engagement du territoire dans la transition écologique	Viser l'obtention de label dédié à la transition écologique	2	Obtention du label et ou suivi trimestriel des critères d'obtention	3 étoiles minimum au label « Climat Air Energie »
		Mettre en place une part d'éco-conditionnalité au fonds de concours intercommunal et aux aides aux entreprises	1	250 000 € alloués à la réalisation d'opération vertueuses d'un point de vue environnemental, via le fonds de concours 3 actions à impact environnemental positif conduites par les entreprises aidées par la CA2BM par an	
	5/ Optimiser la performance énergétique du patrimoine communautaire et communal	Mettre en place un service commun "Energies" au sein de la CA2BM et à destination des communes pour accompagner l'amélioration de la performance énergétique des équipements communaux et intercommunaux	1	5 actions / démarches / projets initiés / accompagnés par le référent commun "Energies" par an	1000 m ² minimum de bâtiments rénovés par an - 50% de consommation d'énergie du patrimoine public (bâtiments + éclairage) en 2030
		Développer des opérations pilotes de bâtiments publics exemplaires en matière de sobriété énergétique et de développement des ENR	2	3 opérations engagées ou réalisées sur la période 2024-2030	
		Mutualiser les commandes de travaux de rénovation énergétique entre communes	2	30 commandes de travaux de rénovation passées par les communes	
	6/ Favoriser la mobilité durable des agents publics	Mettre en place une organisation de travail permettant la réduction et l'optimisation des déplacements	2	Baisse de 20 % du nombre de kilomètres effectués en autosolisme par les agents dans le cadre professionnel (domicile – travail et déplacements professionnels)	- 20% des émissions carbone liées à la mobilité des agents sur la période 2024-2030
		Proposer aux agents des offres de mobilité partagées et mutualisées	1	+ 25% des trajets effectués en covoiturage par les agents dans le cadre professionnel sur l'ensemble de la période 2024-2030	
		Promouvoir la pratique cyclable des agents	2	+ 15% des déplacements effectués à vélo par les agents dans le cadre professionnel sur l'ensemble de la période 2024-2030	
	7/ Généraliser les pratiques vertueuses dans le quotidien des agents	Sensibiliser à la réduction de la consommation énergétique et de la production des déchets	1	- 20% des consommations énergétiques et de déchets des agents CA2BM et communaux d'ici à 2030	- 30% des émissions carbone liées au poste « immobilisation » des agents
		Accentuer les politiques d'achat responsables	2	100 % marchés publics lancés par la CA2BM et les communes intègrent des clauses environnementales en 2030	

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
3. FAVORISER LA MOBILITE BAS CARBONE	8/ Réduire les déplacements autosolistes	Optimiser et mutualiser le stationnement	2	70 % de taux d'occupation du stationnement dans les centres-villes	Réduction de 20 % des déplacements autosolistes d'ici 2030
		Promouvoir la ville des courtes distances	2	- 20 % de places de stationnement de surface d'ici 2030	
		Améliorer l'offre de covoiturage quotidien	1	+ 20% des déplacements réalisés en covoiturage en 2030	
	9/ Développer la mobilité électrique et les carburants alternatifs durables	Coordonner un déploiement de l'électromobilité	2	Multiplier par 5 le nombre d'IRVE installés sur le territoire à horizon 2030	+ 15% de véhicules à carburant alternatif à horizon 2030
		Développer l'utilisation des carburants alternatifs durables	3	3 projets de déploiement de flottes de véhicules à carburant alternatif à horizon 2030	
	10/ Optimiser l'offre en transport collectif	Faire une évaluation de la délégation de service public pour améliorer les offres de bus (régulières et scolaires), en bonne cohérence avec les besoins des usagers et les horaires de train	1	+ 20% de fréquentation des transports en commun sur le territoire de la CA2BM à horizon 2030	+ 10% de la part modale TC à horizon 2030
		Améliorer et optimiser l'offre de TAD	2		
		Etudier la faisabilité de déploiement d'une flotte de bus au biogaz	3	Au moins 2 bus au biogaz en circulation à horizon 2030	
	11/ Favoriser les mobilités actives	Définir la stratégie cyclable territoriale au travers du Schéma Directeur Cyclable	1	Réalisation et mise en œuvre du Schéma Directeur Cyclable	+ 20% de la part modale des piétons et cyclables
		Valoriser les aménagements cyclables réalisés et poursuivre la réalisation d'aménagements et d'équipements cyclables	2	Nombre de kilomètres d'aménagements cyclables multipliés par 3 à horizon 2030 Nombre de stationnements vélos multiplié par 2 à horizon 2030	
		Poursuivre les aménagements des espaces publics en faveur des modes actifs et des courtes distances	1	Prise en compte des modes actifs dans les opérations d'aménagement (Indicateurs PLUI-H)	

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
4. AGIR POUR DES LOGEMENTS SOBRES	12/ Sensibiliser et accompagner les habitants pour réduire leurs consommations	Mobiliser des "ambassadeurs" pour expérimenter des solutions de réduction des déchets, de consommation d'eau et d'énergie	1	50 ambassadeurs ou familles ambassadrices à horizon 2050 1 démarche / expérimentation citoyenne engagée par an	- 20% de consommation eau / gaz / électricité des ménages
		Mettre à disposition ou aider à l'acquisition d'équipements spécifiques pour réduire les déchets et les consommations d'énergies et d'eau	2	+ 15% de ménages fournis en équipement permettant la réduction de consommation énergétique et de ressources	
		Mettre en œuvre un accompagnement spécifique auprès des ménages en situation de précarité énergétique	2	+ 15% de ménages accompagnés dans leur réduction des consommations énergétiques et de ressources	
	13/ Poursuivre la réhabilitation du parc existant	Définir une charte de la réhabilitation	1	Rédaction de la charte	20% du parc immobilier vétuste ou qualifié de « passoires thermiques » réhabilité
		Mener une démarche proactive de lutte contre la vacance	2	- 2% du taux de vacance d'ici 2030	
		Limiter le taux de résidences secondaires	3	- 10% du Taux de résidences secondaires d'ici 2030	
	14/ Limiter au minimum l'impact carbone de la construction neuve	Faire appliquer la RE 2020	1	100% des logements neufs construits aux normes RE2020 sur l'année 2030	- 30% du bilan carbone de la construction à horizon 2030
		Structurer un réseau d'acteurs et monter en compétence sur l'écoconstruction et la construction durable	2	100% des projets de construction réalisés selon un cahier de prescriptions environnementales sur l'année 2030	
	15/ Renforcer l'aide à la rénovation des logements auprès des particuliers	Renforcer l'OPAH et abonder les dispositifs locaux d'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique	1	+ 20% de budget global lié aux dispositifs d'ici 2030	- 30 % des consommations énergétiques du secteur résidentiel - 35% des émissions carbone du secteur résidentiel
		Optimiser les moyens d'accompagnement à la réalisation des travaux d'isolation et d'amélioration de l'habitat	2	+ 20% de dossiers instruits et + 50% d'aboutissement des dossiers	

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
5. DEVELOPPER LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES LOCALES POUR REDUIRE LA DEPENDANCE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE	16/ Définir un cadre et une gouvernance à la stratégie énergétique du territoire	Elaborer un Schéma Directeur de l'Energie (SDE)	1	Réalisation du SDE	+ 28 % d'ENR dans le mix énergétique territorial à horizon 2030
		Créer un Comité d'experts sur les ENR pour identifier les gisements et filières possibles	2	1 réunion du Comité par an 2 projets de production ENR portés par les collectivités par an	
	17/ Augmenter la production d'énergies renouvelables	Développer le solaire thermique et photovoltaïque	1	6,5 GWh de production d'électricité / chaleur par le solaire en 2030	+ 28 % d'ENR dans le mix énergétique territorial à horizon 2030
		Développer la biomasse-énergie	2	5 GWh de production électricité / chaleur par la biomasse en 2030	
		Exploiter la ressource "Energies marines"	3	Lancement d'un projet R&D sur le développement des énergies marines	
	18/ Créer des synergies énergétiques	Mettre en projet un ou plusieurs réseau(x) de chaleur	2	2 réseaux de chaleur / projets de production d'énergie mutualisés lancés d'ici 2030	+ 28 % d'ENR dans le mix énergétique territorial à horizon 2030
		Créer des groupes d'acteurs ayant des besoins énergétiques similaires pour mutualiser les bonnes pratiques et mettre en œuvre des projets d'ENR collectifs	1	2 projets ENR en autoconsommation collective d'ici 2030	

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
6. DEFINIR UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE ET RESILIENT	19/ Inscrire la transition écologique comme un objectif structurant des documents d'urbanisme	Mobiliser les instruments utiles pour un aménagement durable	1	Inscriptions des prescriptions environnementales dans les PLUi-H	- 30 % des émissions de carbone des secteurs résidentiel et tertiaire
		Optimiser les besoins en énergie dans les opérations d'aménagement	2	- 50 % de consommation énergétique des bâtiments neufs d'ici à 2030	
	20/ Intégrer les risques et les vulnérabilités du territoire dans la planification du territoire et développer une stratégie d'adaptation au changement climatique	Définir une stratégie d'aménagement intégrant pleinement les risques naturels et les vulnérabilités du territoire	2	Indicateurs PLUI-H + PAPI	- 20 % de la population exposée aux risques naturels
		Développer une démarche d'adaptation du territoire au changement climatique	1		
	21/ Préserver les sols, l'eau et la biodiversité	Elaborer un outil géomatique d'aide à la décision pour orienter une stratégie d'aménagement du territoire compatible avec l'objectif "Zéro Artificialisation Nette"	1	Création de l'Observatoire géomatique ZAN	50 % de la consommation foncière d'ici 2030 par rapport à la décennie précédente
		Protéger les cours d'eau, les champs captants, les tourbières et les zones humides et préserver la ressource en eau	1	Augmentation de la surface de zones humides protégées	
		Préserver et créer les continuités écologiques	2	Augmentation de la surface totale des continuités écologiques (corridors) Augmentation du nombre d'espèces (faune et flore) présentes sur le territoire	

AXES	FICHES ACTION	TÂCHES	PRIORITE	INDICATEURS SUIVI	INDICATEURS RESULTATS
7. FAIRE DE LA RURALITE ET DU TOURISME DEUX PILIERS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE	22/ Accompagner et inciter à des pratiques agricoles durables	Accompagner les exploitations et les pratiques agricoles vertueuses	1	+ 10% de Surface Agricole Utile totale en bio ou engagées dans des MAEC ou PSE	- 30 % des émissions de carbone du secteur agricole
		Promouvoir et accompagner une agriculture qui préserve les ressources et produit de l'énergie	2	+ 10% d'exploitations agricoles produisant des ENR	
		Mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs pour le maintien et le développement du pâturage sur les espaces naturels et préserver les prairies	3	+ 10% de la surface totale du territoire en pâturage et surface de prairies	
	23/ Encourager une alimentation saine et locale, à faible impact environnemental	Soutenir les circuits alimentaires de proximité et la structuration de filières territoriales	1	Nombre de circuits et filières créées	+ 20% produits locaux dans l'alimentation des habitants de la CA2BM - 30% des émissions de carbone du secteur agricole
		Introduire les produits bio et locaux dans les établissements de restauration collective et limiter le gaspillage alimentaire	2	+ 10% de la part de produits biologiques et/ou locaux dans les établissements de restauration collective - 25% de déchets alimentaires dans la restauration collective	
	24/ Développer une offre touristique écoresponsable	Promouvoir une destination touristique durable et écoresponsable, en valorisant les bonnes pratiques environnementales des acteurs du territoire	1	Mise en œuvre d'une feuille de route stratégique « Tourisme durable »	- 30% des émissions de carbone du secteur du tourisme
		Favoriser une offre de mobilité touristique décarbonée	2	+ 15% de la part des déplacements des estivants en modes alternatifs à la voiture individuelle	
		Soutenir les offres d'hébergements et d'activités touristiques de haute qualité environnementale, adaptées au changement climatique	2	- 30% de la consommation énergétique des établissements touristiques + 10% d'établissement touristiques certifiés	

